

Le syndic de Vich annonce sa démission !

Après deux législatures, Michel Burnand a décidé de se retirer de la politique communale une année avant la fin de son mandat.

Il a annoncé, dans une lettre lue devant le Conseil général le mardi 3 décembre, qu'il quitterait son poste le 30 juin 2020.

Plus d'infos → <https://tinyurl.com/syndic-vich>

M. Burnand accordera un entretien à VichFAIT avant la fin de son mandat.

AGENDA

15 mars

Concert d'orgue et voix, Temple de Vich.

21 mars

- Inauguration du bâtiment multifonction
- Nettoyage du Sentier des Toblerones

31 mars

Conseil Général, à 20h au nouveau bâtiment multifonction.

L'équipe de rédaction de VichFAIT souhaite à tous ses lecteurs une belle et heureuse année 2020 !



Des ambassadeurs à Vich?

Courant décembre, la "Famille des 5" (thefamilyof5.com), que nous avons déjà présentée dans nos colonnes, se voyait attribuer le statut d'ambassadrice du tourisme pour les expatriés en Suisse par l'organisation MySwitzerland.

Il faut dire qu'avec plus de 13'000 followers sur Instagram, leurs articles jouissent d'une grande visibilité !

Leur mission pour 2020 ? Toujours plus d'aventures !

11 destinations sont au programme, qu'ils partageront avec leurs followers ces prochains mois, et qu'ils décriront dans leur blog dont le trafic ne cesse de croître.

Facebook: [thefamilyof5.swiss](https://www.facebook.com/thefamilyof5.swiss)

Instagram: [familyof5.swiss](https://www.instagram.com/familyof5.swiss)

Concert de Noël

Merci à Kerkiba de nous avoir offert ce moment de plaisir et de partage.

Et c'est dans un joyeux brouhaha que la soirée s'est terminée autour du buffet offert par les Vichamines.

Merci à ces dames pour leur travail.



Le retour de l'épicerie et de La Poste

Après quelques mois sans bureau de poste ni épicerie, Tapassion fait son entrée au coeur de Vich. C'est autour d'une délicieuse tasse de thé que nous avons fait connaissance avec Alexandra. Sébastien était très occupé dans la cuisine: un laboratoire où le couple invente de nouvelles recettes. Leur soif de créativité s'allie avec des connaissances solides du monde culinaire international. Les deux sont convaincus qu'il y a des mets bons et sains pour chacun, petits et grands, avec des intolérances ou convictions alimentaires.

S'il est agréable de consommer sur place, le client a la possibilité de consommer à l'emporter. La boutique, ouverte 7 jours sur 7, propose des petits déjeuners complets ainsi qu'un plat du jour qui varie selon les produits de saison. En hiver, des potages viennent réchauffer les estomacs. On y trouve du pain frais d'une boulangerie de la région, des chocolats et autres produits d'exception. Au fur et à mesure, le couple adaptera et complétera son offre des plats de midi, pâtisseries ainsi que des articles d'épicerie, fruits et légumes bio de Longirod, oranges de Sicile et produits laitiers frais. Il compte également affiner la décoration des lieux très modernes et épurés. Dans l'air du temps, ils réduisent au maximum les déchets.



Ainsi, les pailles en fécule de maïs sont biodégradables, les bouteilles et verrines de caviar d'aubergine ou de poivrons et autres tapenades sont vendus dans des verres consignés.

Alexandra Müller, architecte de formation, nous a raconté la genèse de Tapassion. Dans sa Serbie natale, elle a connu les bons petits plats mitonnés par sa maman ainsi que les pâtisseries. La cuisine étant le centre de vie dans la maison, elle a dès son plus jeune âge été baignée dans ses odeurs et sons. Sa maman n'a jamais cédé à la tentation de produits achetés tout faits malgré son emploi à temps plein... à la Poste ! Par la suite, Alexandra a acquis de nouvelles connaissances au fil de ses séjours à l'étranger, notamment en Grèce. De son côté, Sébastien Tailliez a lui aussi beaucoup voyagé en tant que moniteur de voile. Au fur et à mesure, il s'est de plus en plus penché vers les métiers de bouche. Il a entre autres travaillé dans la cuisine du Golf club du Domaine Impérial à Gland. Une troisième personne, la fille de Sébastien, a œuvré à son niveau à la réalisation du coin enfants très accueillant !

L'idée de Tapassion mijote depuis plusieurs années dans les esprits d'Alexandra et Sébastien. Il leur manquait surtout un local. Ce n'était pas chose aisée jusqu'au jour où ils ont découvert l'annonce de la commune de Vich. Ils sont tout de suite tombés sous le charme des lieux et des Vichois, curieux et enthousiastes de voir le commerce reprendre vie.

The Anglophone Corner

Did you know that a new Swiss president took office in January? Simonetta Sommaruga, who also happens to be the minister of the Environment, Transport, Energy and Communication, previously held the role of president in 2015. In fact, the presidency rotates annually among the seven members of the Swiss Federal Council, a fact I became aware of only quite recently.

The Federal Council itself is also a bit of a mystery, with its members being selected from the top four political parties, with the aim of ensuring a balance of language and gender. Despite the Green Party coming in third place ahead of the PDC in last October's parliamentary elections, it was not allocated a seat on the Council. However, the "magic formula" used to determine the composition of the Federal Council could be reviewed if the Green Party maintains its popularity at the next elections in 2023.

Nevertheless, you may have seen reported in international press that Switzerland experienced a historic "green tidal wave" in October with gains in seats for both the left-leaning Green Party (+17 seats) and the Liberal Green Party (+9) compared to the 2015 election for the 200-seat parliament. (The right-wing Swiss People's Party (UDC) remains the largest party in parliament despite a drop (-12) in its number of seats.)

The climate crisis was a key factor for more than a quarter of voters, according to pre-election polls. This is not surprising in a country where Alpine glaciers play such an important role for energy, agriculture and tourism but are under severe threat of disappearing by the end of the century. The green wave is rippling locally with a number of actions for the environment planned in schools in the La Côte region (see page 3).

Une mosaïque d'activités vers une Côte plus verte

Le samedi 4 avril 2020 représentera une première journée d'action commune pour une Côte plus verte, organisée par un groupe de parents motivés et désireux d'aider les écoliers de la région. À l'école de Duillier, que fréquente un groupe d'élèves vichois, l'environnement est un sujet important du programme des classes de 3P et 4P. L'association de parents d'élèves de l'école de Duillier a déjà identifié quelques objectifs concrets : un ramassage de déchets dans la commune, ainsi que le rétablissement des jardins potagers derrière l'école.

L'objectif de la journée du 4 avril prochain est donc de mobiliser élèves, professionnels des écoles et parents d'élèves, donnant à tous la possibilité d'enrichir leurs connaissances quant à l'environnement, celle d'exprimer inquiétudes et espoirs pour l'avenir, de partager des solutions concrètes, mais également de faciliter le passage de la parole aux actes.

Ce qui a débuté sous forme de projet commun du Forum des conseils d'établissement des écoles de la région a maintenant fait place à une initiative nettement plus large. Les villages où les parents et les écoliers sont activement en train de planifier des actions incluent les conseils d'établissement de Nyon-Prangins, de Borex et environs, de Rolle et environs ainsi que l'association des parents d'élèves de Duillier. Pour davantage d'informations, les jeunes et les moins jeunes qui sont intéressés à prendre part à cette action aux environs de leur école respective sont invités à prendre contact avec Nadine McCormick par courriel à l'adresse : vichfait@gmail.com.



Déchets récupérés lors de l'action de nettoyage du sentier des Toblerones en mars 2019!

Prévention cybercriminalité

Pour beaucoup, Internet a changé nos habitudes. L'information est devenue très largement accessible (qu'elle soit de qualité ou non, d'ailleurs). D'autre part, nous sommes aujourd'hui tous inscrits auprès de multiples services tiers afin de communiquer (réseaux sociaux) ou d'accéder à certains services ou prestations. Mais quel est le prix de ce côté si pratique ?

Si certains parmi nous sont « nés dedans » voire en font leur métier, le web a un côté obscur dont nous ne sommes pas tous autant conscients.

Au printemps dernier, la Police cantonale vaudoise émettait une note de prévention à l'adresse des citoyens. Une liste contenant plus de 2 milliards (!) de données piratées, principalement des comptes emails et leur mot de passe, venait d'être publiée au niveau mondial.

Ce n'est là qu'une des innombrables « brèches » régulièrement remontées à la surface par des internautes spécialisés.

Il est conseillé de se rendre sur la plateforme <https://haveibeenpwned.com> et d'y saisir son adresse email afin de voir si celle-ci fait partie de bases de données connues pour avoir été piratées. Même les plus précautionneux d'entre nous sont souvent surpris de s'y retrouver ! Si tel est le cas, pas de panique ! Il faut simplement réagir attentivement. La première des précautions, évidente, est de changer le mot de passe de votre compte en question. Bien sûr, n'utilisez plus jamais le mot de passe précédemment compromis, nulle part ! Quelques brefs conseils :

- utilisez un mot de passe différent pour chaque compte (email, réseau social, boutique en ligne, etc). Ne faites pas de votre paresse une faille !
- utilisez un gestionnaire de mot de passe (Keeper, LastPass, SecureSafe, etc), qui le plus souvent vous permet de générer des mots de passe forts. En échange, vous n'avez plus qu'à mémoriser un seul et unique mot de passe permettant d'y accéder ;
- privilégiez un mot de passe fort : 12 caractères minimum, mêlant minuscules, majuscules, caractères spéciaux et chiffres.

Autre méthode pour votre mot de passe principal et afin d'éviter un ensemble de caractères impossibles à mémoriser : une image mnémotechnique qui vous est unique, mais simple à retenir grâce à des éléments de votre vie privée. Par exemple, vous pratiquez l'équitation ? Alors «*mon cheval est grand, pas ma fille!*» peut devenir «(M0nChev@lEstGr@nd,P@sM@Fille!)». Ici, la phrase est simplement entre parenthèses, chaque début de mot est en majuscule, la lettre 'o' est un zéro, et les 'a' sont des @. Ce n'est qu'un exemple au hasard, ne l'utilisez pas :

soyez [Cré@7if!] :-)

- activez la double authentification («2FA») sur toutes les plateformes possibles. Cela consiste en un code de vérification, par SMS voire, mieux, via une application tierce (Authy, Google Authenticator ou mieux, andOTP, qui est open source), qui fournit un code temporaire permettant d'approuver la connexion en plus du mot de passe. Les deux informations doivent être fournies pour permettre l'accès au site.

La double authentification est proposée par la plupart des sites connus. Soyez alerte: si un site critique (qui héberge vos informations de paiement ou votre vie sociale en ligne) ne la propose pas, posez-vous des questions sur la sécurité supposée de cette plateforme et sur sa réelle utilité!

Enfin, dans les paramètres de chaque service en ligne, activez si elle existe l'option permettant de vous notifier de toute nouvelle connexion à votre compte voire de l'autoriser manuellement. Ainsi, toute demande suspecte peut être rejetée (et être suivie immédiatement par un changement de mot de passe, bien sûr !)

Pour tout besoin de soutien ou prestation dans le domaine, contactez l'auteur de ce billet (expérimenté en informatique libre et en animation d'ateliers de sensibilisation à l'hygiène numérique et à la vie privée en ligne) via la rédaction, qui transmettra.

LES CMS SOUTIENNENT LES PROCHES AIDANTS

Dorénavant, les centres médico-sociaux vaudois (CMS) offrent un soutien individuel renforcé et gratuit pour tous les proches aidants du canton.



Les CMS offrent un accompagnement individuel au proche aidant et lui propose des moments privilégiés d'échange. Celui-ci peut faire le point sur sa situation, clarifier ses besoins, partager ses réflexions et préoccupations, bénéficier de conseils sociaux ou être informé et orienté.

Les CMS lancent par ailleurs la « carte d'urgence ». Le proche aidant peut être préoccupé à l'idée qu'il ne puisse pas assurer sa présence, en raison d'une urgence médicale par exemple. Grâce à cette carte, le CMS peut rapidement prendre les mesures indispensables au bien-être de la personne aidée, selon ce qui aura été convenu à l'avance.



Cette carte est remise gratuitement par le CMS.

Ces prestations gratuites s'ouvrent à tous les proches aidants du canton de Vaud, qu'ils aident une personne cliente ou non d'un CMS.

Pour plus d'informations : www.avasad.ch/proches-aidants



BONNE ANNEE !

La Municipalité et l'administration communale de Vich vous adressent leurs meilleurs vœux pour une majestueuse année 2020.

(photo depuis le toit de l'église par Cyrille Schumacher, employé communal)

Conseil général

Pour cette dernière séance de l'année, les Conseillers généraux ont eu la chance d'être accueillis par le syndic dans le tout nouveau bâtiment multifonction. Même si son inauguration n'aura lieu que le 21 mars 2020, la Municipalité a voulu donner la primeur à ceux qui ont accepté les crédits pour sa réalisation.

Les choses sérieuses ont commencé avec le budget 2020 qui a été accepté très largement bien que déficitaire. La commission des finances avait relevé que la santé financière de la commune n'était pas remise en question. Le préavis sur l'assainissement de l'éclairage public des routes communales a donné lieu à un peu plus de débats. Le passage à un éclairage entièrement LED a convaincu en termes de flexibilité et de diminution de la consommation d'électricité, mais son coût financier a suscité des objections. Finalement, le préavis a été adopté avec seulement 2 voix contraires.

Le syndic a ensuite annoncé l'installation d'un défibrillateur public accessible 24h/24 devant l'administration communale. Une séance de formation sera organisée début 2020 même si une assistance vocale permet à chacun de secourir une personne en arrêt cardiaque. Mais la nouvelle du jour fut sans conteste l'annonce de la démission au 30.6.2020 de Michel Burnand, syndic depuis 2011. L'excellent buffet concocté par Tapassion ne fut pas de trop pour s'en remettre !

Retrouvez les numéros précédents de VICHfait sur www.vich.ch/vie locale